

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2016

Présents : L. BARAFORT, J-L CHABROL, C. DONNARD, J-C GARNIER, J-M JACQUOT, P. MAZOYER, T. SOUSTELLE.

Début de séance à 19h30

M. Jean-Claude GARNIER est secrétaire de séance.

Monsieur Jean-Michel JACQUOT signale qu'il enregistre la séance.

Signatures de clôture de séances :

14 novembre 2015 : Abs – 1 ; Pour – 6

23 novembre 2015 : Jean-Michel Jacquot et Christine DONNARD ne signent pas. La raison invoquée est qu'ils ont voté l'intégration du CCAS dans le budget communal mais ne valident pas la dissolution du CCAS, pour eux l'objet n'a pas été suffisamment explicité au moment du vote.

18 janvier 2016 : signée par chaque membre du Conseil.

Validation des comptes rendus :

- de la séance du 23 novembre 2015
Validé à l'unanimité
- de la séance du 14 décembre 2015 –
Contre 1 : par rapport à la dissolution du CCAS ; Abs – 2 ; Pour – 4
- de la séance du 18 janvier 2016
Abs:1 ; Pour: 6

Laure BARAFORT signale qu'une réunion technique de mise en route du comptage nocturne de la distribution d'eau potable démarre à 23h00. Thierry SOUSTELLE en fait partie, il sera donc nécessaire d'être efficace durant ce conseil.

Point n°1 : Arrêté d'avancement de M. Guillaume PLANTIER

Madame BARAFORT informe de cet avancement, conformément à ce qui est établi par le Centre de Gestion du Gard. Monsieur Guillaume PLANTIER passera donc du 7ème au 8ème échelon du grade d'agent technique 2^{ème} classe en juin 2016.

Point n°2 : Intégration de Madame Dominique SOUSTELLE en tant qu'agent technique d'entretien stagiaire

Il est proposé d'intégrer Madame Dominique SOUSTELLE dans le personnel communal au 1^{er} mars 2016. Elle serait adjoint technique 2^{ème} classe stagiaire pour exercer les fonctions d'agent d'entretien. Le coût de sa prestation serait moins élevé: Madame Ribot établirait sa feuille de paie comme celle de chaque agent. Christine Donnard fait remarquer qu'il faut modifier la grille des emplois. Madame BARAFORT dit que c'est bien prévu.

Après en avoir débattu les membres du Conseil s'expriment dans ce sens.

Voté à l'unanimité

Point n° 3 : Dossier de titularisation de Claude Lise RIBOT

Comme les textes du Centre de Gestion 30 le prévoient, Madame RIBOT sera titularisée au 3/03/2016.

Ensuite, alors que ce point n'était pas à l'ordre du jour, le débat s'oriente sur la charge de travail par rapport aux 20 heures de travail actuelles du poste. Madame BARAFORT rappelle qu'elle avait suggéré un temps de travail de 24 heures hebdomadaires à son embauche. Le conseil souhaite alors attendre. Au vu de son investissement et des heures supplémentaires que Claude-Lise RIBOT ne comptabilise pas en totalité, il serait préférable de passer à 24/35 èmes que de verser des heures supplémentaires.

La proposition est faite d'augmenter le temps de travail de Madame Claude-Lise RIBOT à 24/35 èmes lors de sa titularisation au 1er mars 2016.

Après en avoir débattu, le conseil s'exprime en ce sens.

Voté à l'unanimité

Point n°4 : Subvention à l'association « Châtaigne »

Comme l'an dernier, l'association "Châtaigne" sollicite le soutien de la mairie. Il est proposé de renouveler la subvention à hauteur de **100 euros**.

Après en avoir débattu, le conseil s'exprime en ce sens.

Voté à l'unanimité

Point n° 5 : Convention de travaux 2016 avec l'Association « Jardins du Galeizon »

Conformément à la décision prise lors du conseil municipal du 5 octobre 2015.

Il est proposé de reconduire la convention avec l'Association "Jardins du Galeizon" de la façon suivante:

Un engagement de travaux à hauteur de **6000 euros de travaux** (débroussaillage du bord des routes communales, abattage des pins sur les parcelles communales pour la production de copeaux destinés au fonctionnement de la chaudière à bois.

Une subvention de **1000 euros** versée à l'association.

Après en avoir débattu le conseil s'exprime en ce sens.

Voté à l'unanimité

Point n° 6 : Bilan financier

Pour information, suite au recensement de la population de début 2015, le chiffre communiqué par l'INSEE et à prendre en compte est de 118 personnes (calcul de la population pour 2013) C'est ce nombre qui servira de référence pour le calcul des dotations de l'Etat.

La parole est donnée à Claude-Lise RIBOT qui présente le bilan financier 2015.

Celle-ci expose les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement des budgets de la commune et de l'eau.

- Le budget de l'eau est en difficulté. Il faudra sûrement verser une participation du budget de la commune vers le budget de l'eau.
- Le budget de la commune :
 - o des économies ont été faites en dépenses de fonctionnement au niveau : des frais de téléphone, d'affranchissement, des assurances.
 - o des dépenses ont grevé le budget 2015 : des factures de 2014 n'ont pas été honorées en temps et en heures et sont venues impacter le budget 2015 à hauteur de 10657,39 euros pour l'ensemble des budgets EAU, COMMUNE et CCAS. Cet argent aurait pu être utile au bon fonctionnement de la commune.
 - o Malgré les dépenses ci-dessus et les baisses de dotations, le budget de la commune reste positif.

Questions diverses

Indemnité comptable

Cette délibération vient s'ajouter à l'ordre du jour.

La délibération n° 2016-42

Celle-ci sera complétée par un paragraphe précisant l'indemnité de confection des documents budgétaires qui est de 30,49 euros par an.

Après en avoir débattu le conseil s'exprime dans ce sens:

Voté à l'unanimité

Information est faite par Laure BARAFORT des lettres reçues de la part de Mme STOCKY et M. Logan CÉBRIA.

Leurs demandes sont prises en compte.

Un courrier en réponse à Madame Stockly sera rédigé.

MM. GARNIER et SOUSTELLE s'occupent des réfections à effectuer à la Chèvrerie Communale.

La séance est levée 21h40.

Date du prochain conseil : 22 février 2016 à 19h30.